

Olivier BECHT



Refonder ou Périr

PARTIE 5

Un nouveau modèle social

Notre système social n'est pas seulement au bord du gouffre financier. Il est aussi profondément déshumanisé, et parfois injuste. D'un modèle d'assurance, il a glissé vers un modèle d'allocation pour solde de tout compte : on vous verse de l'argent, et débrouillez-vous. Le bénéficiaire du minimum reçoit un virement et retourne à sa solitude qui est peut-être la plus grande des pauvretés. Le lien avec la société est près de se rompre : des personnes âgées meurent seules chez elles et ne sont découvertes des semaines ou des mois plus tard, quand l'odeur passe sous la porte et qu'un voisin alerte la mairie. Certains de nos établissements pour personnes âgées sont devenus des mouiroirs. Il est plus que temps de renouer avec ces valeurs de fraternité et de justice que plaçait déjà au cœur de la Cité, il y a vingt-quatre siècles, Aristote.

Nous allons donc réhumaniser notre modèle social, en faire celui d'une société où l'on prend soin les uns des autres, et où l'on apprend à le faire dès l'école maternelle. Personne ne doit dépérir dans l'isolement ni être laissé au bord de la route. Personne ne doit, la deuxième moitié du mois venue, compter ses pièces pour savoir ce qu'il peut encore manger. Personne ne doit craindre de se retrouver à la rue. Mais personne, non plus, ne doit tout attendre de la société sans rien lui donner en retour.

Le principe est simple : toute personne résidant régulièrement en France a droit à une protection qui la

couvre, de la naissance à la mort, contre tous les risques de la vie, l'enfance, les études, le chômage, la maladie, la famille, le handicap, la retraite et la dépendance. Mais, en contrepartie, elle doit contribuer à la société, par l'impôt et les cotisations, ou par l'engagement bénévole. C'est le principe de réciprocité. Ainsi prendront fin ces situations qui voyaient parfois une personne à peine arrivée, ou n'ayant jamais cotisé, recevoir davantage que celui qui a travaillé toute sa vie. Il n'y aura plus de protection sans contribution, d'une manière ou d'une autre.

Une nouvelle politique familiale

Tout part de la cellule de base, la famille, avant que la solidarité ne s'élargisse à la société qui la complète et, parfois, s'y substitue. Nous avons besoin de la famille pour l'amour qui épanouit, pour la solidarité qui répartit les charges, pour la transmission des valeurs qui inscrit l'individu dans la société. Mais la famille d'autrefois, un homme et une femme unis par le mariage et leurs enfants, n'est plus le modèle unique, et vouloir le restaurer à tout prix ne marche pas. Mieux vaut accompagner les formes nouvelles, pourvu qu'elles remplissent ces trois fonctions.

Nous soutiendrons la natalité par des allocations familiales dès le premier enfant, mais plafonnées au-delà du cinquième, pour qu'elles n'aient jamais à devenir un revenu. Une loi favorisera fiscalement les foyers qui se recomposent autour d'un même toit pour élever des enfants ou prendre soin d'un proche dépendant, et assouplira les

critères de l'adoption. Avec les collectivités, nous tisserons un nouveau maillage de crèches, de relais d'assistantes maternelles et de périscolaires, pour qu'un couple ou un parent isolé trouve toujours une solution de proximité ; et nous rendrons le périscolaire quasi gratuit, hors prix du repas, en l'animant avec des bénévoles formés, dans un cadre intergénérationnel.

Les Maisons de Vie

Parce que la Nation est aussi une grande famille, nous voulons répandre partout un concept né de cette volonté de prendre soin les uns des autres : la Maison de Vie. J'en ai raconté l'histoire, cette centaine de bénévoles réunis à Rixheim quand la ville n'avait plus un euro pour ses aînés. Ce qui a réussi dans une commune de quatorze mille habitants peut réussir partout. Les Maisons de Vie seront des lieux locaux, animés par les collectivités sur la seule base du bénévolat, à moyens constants. Des lieux de dialogue et de projets, où chacun viendra avec ses problèmes, ses colères, mais aussi ses rêves, pour qu'au plus près du terrain on trouve ensemble les solutions : entretien des espaces communs, propreté, activités pour tous les âges, solidarité envers les malades et les plus pauvres.

Ceux qui s'y engageront deviendront des bénévoles dotés d'un vrai statut, d'une assurance et d'une reconnaissance en points de retraite, versés à la liquidation de leur pension ou venant abonder celle des retraités. Ils encadreront le périscolaire, aideront les jeunes dans leurs devoirs et leur

orientation, rompent la solitude des personnes âgées à domicile, rendront mille services à la collectivité. Dans les quartiers, des Maisons des Mentors les prolongeront, animées parfois par d'anciens délinquants qui se sont rangés, pour transmettre des valeurs et exercer, comme le font les scouts, cette autorité bienveillante qui a disparu de bien des foyers.

Car la Nation sera aussi une famille pour ceux qui n'en ont pas. L'aide sociale à l'enfance sera prolongée jusqu'à vingt-cinq ans, et non plus interrompue brutalement à dix-huit ans. Aujourd'hui, les enfants placés forment une part écrasante des cent cinquante mille jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans diplôme, et deviennent, à la fin des aides, des proies faciles pour les réseaux de drogue ou de prostitution. Demain, ils auront les mêmes chances que les autres. La prise en charge du handicap des jeunes sera elle aussi prolongée pour assurer une continuité. La Nation n'abandonnera personne.

Un toit pour chacun

Plus personne ne mourra de froid l'hiver ni de déshydratation l'été dans les rues de France, ne dormira sous un pont ou sur une bouche d'égout. C'est une question de dignité. Les places d'hébergement d'urgence seront portées au niveau des besoins réels, comme celles, trop rares, destinées aux femmes qui fuient un conjoint violent, et nous nouerons des réseaux de solidarité avec les communes disposant de logements vides plutôt que de bâtir sans fin de nouveaux

foyers, les Maisons de Vie aidant à trouver des hébergeurs volontaires.

Nous mènerons une autre politique du logement, car la recomposition plus rapide des couples et le maintien à domicile des aînés augmentent mécaniquement le nombre de logements nécessaires. Il faut donc rénover l'existant pour faire disparaître l'insalubre, et construire du neuf, en tenant compte partout de la menace climatique : tout logement nouveau devra résister aux fortes chaleurs, aux vents violents, aux pluies diluviennes, et ménager une place pour les réserves de résilience en cas de crise. Pour y parvenir, largement avec le privé, nous faciliterons les procédures, la réhabilitation des friches, la reconversion des bureaux vidés par le télétravail, la division des grandes maisons, l'habitat participatif, les résidences pour seniors, étudiants ou intergénérationnelles.

Nous veillerons aussi à l'équilibre du territoire, en orientant les demandeurs vers les communes où l'offre est excédentaire, et en mettant fin à cette absurdité qui nous fait payer des nuits d'hôtel quand, dans des territoires ruraux, des logements restent vides faute de preneurs : y ramener des habitants, c'est aussi y ramener la vie. Dans le logement social, nous préférons partout les petites unités disséminées aux grands ensembles hérités des années soixante, quitte à réviser les critères de la loi pour en laisser le temps aux communes. Et nous donnerons la priorité à ceux qui servent la société : il n'est pas normal qu'une aide-soignante, une infirmière, un pompier qui travaillent de nuit

doivent faire de longs trajets faute de pouvoir se loger près de leur travail.

Une place pour tous dans la société

Vingt ans après la loi de 2005, la vie reste trop difficile pour beaucoup de personnes handicapées. Trop de bâtiments, de transports, de trottoirs leur demeurent inaccessibles, les privant du droit le plus élémentaire, celui d'accéder à la vie de la Cité. Nous changerons de méthode, en posant une obligation de résultat et du pragmatisme sur les moyens. L'objectif est clair et non négociable : tout lieu accueillant du public doit être accessible. Mais un petit commerce qui ne peut installer de rampe pourra poser une sonnette, une école placer ses classes au rez-de-chaussée plutôt que de bâtir un ascenseur ; les bus, trains et métros, eux, seront rendus pleinement accessibles en 7 ans, et les maisons départementales du handicap renforcées pour traiter les dossiers bien plus vite.

L'école inclusive sera réformée avec le même réalisme. Pour les enfants dont le handicap est compatible avec la classe ordinaire ou une classe Ulis, la scolarisation sera maintenue, avec des accompagnants au statut revalorisé et davantage de classes spécialisées. Pour ceux dont les troubles plus lourds rendent ce maintien éprouvant, pour eux comme pour les autres, l'intérêt de l'enfant primera, avec la réouverture de places en instituts médico-éducatifs et des passerelles permettant de circuler de l'école à l'institut selon les besoins.

Cette attention se prolongera dans la jeunesse, pour que chacun puisse étudier quels que soient les revenus de ses parents. Pour mettre fin à la précarité étudiante, nous généraliserons un prêt étudiant garanti par l'État, sans plus le réserver aux premiers inscrits. Chaque étudiant qui le souhaite pourra emprunter de l'ordre de 50 000 euros sur cinq ans, à taux très réduit, remboursable sur 15 ans après les études selon ses revenus. C'est, pendant cinq ans, un revenu d'environ 850 euros par mois pour étudier en toute indépendance, et, avec le retour d'examens d'entrée à l'université, la garantie de mener à bien un cursus qui débouche sur un emploi.

Le CDI universel

Mais la vraie révolution de notre modèle social tient en une idée : le CDI universel. Le drame de notre pays, c'est que malgré les dépenses sociales les plus élevées du monde, dix millions de personnes vivent encore sous le seuil de pauvreté, et parmi elles trois millions d'enfants, dont les chances sont hypothéquées dès le départ par la pauvreté du foyer. Cette situation est insupportable. Pour y mettre fin, alors que l'intelligence artificielle et les robots menacent des millions d'emplois, je propose un contrat à durée indéterminée, portable d'une entreprise à l'autre, garantissant un revenu permanent tout au long de la vie active.

Construit avec les partenaires sociaux, il fonctionnerait ainsi. Par une Entreprise pour l'Emploi, l'État garantit à

chacun ce contrat universel, jamais rémunéré en deçà du salaire minimum. Le titulaire peut être embauché par une entreprise, qu'il a démarchée ou qu'on lui a proposée, sur un salaire supérieur à cette base, et emporter son contrat d'un employeur à l'autre. Sans poste, le salaire de base est maintenu, mais la personne doit alors se former, ou, si l'emploi tarde malgré tout, consacrer vingt-cinq heures par semaine au service d'une collectivité ou d'une association. Rompre ce contrat, ou le perdre pour faute grave, n'ouvre droit à aucune autre prestation, car le CDI universel remplace justement l'assurance chômage, le revenu de solidarité et les aides au logement. Ceux que la santé ou le handicap empêche de travailler bénéficieront, eux, d'un statut adapté et d'un accompagnement vers un emploi sur mesure ou une indemnité spéciale. En ramenant vers l'activité, ce système permettrait plus de 20 milliards d'économies sur les quatre-vingts que nous consacrons chaque année au chômage et à l'inactivité.

Vivre et vieillir dans la dignité

Vivre dignement, c'est aussi s'assurer de revenus suffisants pour la retraite, puis face à la dépendance. Après 10 ans de batailles et de réformes avortées, je propose une voie d'apaisement, qui sera négociée avec les partenaires sociaux puis soumise à référendum et qui marierait la liberté et la responsabilité. Le système serait simple : chaque euro cotisé donne un point. Chacun choisit l'âge de son départ après un certain nombre de trimestres cotisés. La pension

dépend chaque mois du rapport entre actifs et retraités, augmentant quand le pays travaille davantage, baissant dans le cas contraire. Chacun pourra compléter sa pension par une épargne de capitalisation, que parents et grands-parents pourront abonder en franchise d'impôt.

L'allongement inévitable de la vie active, du fait de l'augmentation de l'espérance de vie, sera compensé par la possibilité de prendre 12 mois sabbatiques rémunérés tout au long de la vie. Ces 12 mois pourront être pris en une fois ou de manière fractionnée. Ils permettront de se « pauser », de réaliser en cours de vie un rêve de voyage, de prolonger un congé pour accueillir un enfant ou veiller sur un proche malade.

Surtout, un complément de dignité garantira qu'aucune retraite, pour une carrière complète ou un travail mené jusqu'à un âge avancé, ne soit inférieure à 1 200 euros par mois, et toute pension demeurera nettement supérieure au minimum versé à celui qui n'a jamais travaillé, car le travail d'une vie doit toujours se voir reconnu.

Les marges ainsi dégagées financeront enfin une vraie filière de la dépendance. Avec l'arrivée des baby-boomers au grand âge, le nombre de personnes dépendantes va presque doubler en 15 ans, touchant plus de deux millions de personnes et, à travers elles, leurs familles.

Plutôt que de bâtir des établissements qui ne serviraient qu'une génération, nous privilégierons le maintien à domicile le plus longtemps possible, en développant toute une filière, repas, soins, aides ménagères, adaptation du

logement, mieux reliée à la médecine de ville et à l'hôpital, et en revalorisant ces métiers d'auxiliaire de vie aujourd'hui si mal payés au regard de leur difficulté. Il faudra surtout un guichet unique pour épargner aux familles le parcours du combattant, et une autorité chargée de coordonner au quotidien chaque prise en charge. Le financement de cette cinquième branche de la sécurité sociale sera assuré par une dotation montant progressivement à plusieurs dizaines de milliards.

Au-delà, pourrait se nouer un véritable pacte intergénérationnel : les jeunes retraités, encore vaillants, donneraient du temps pour garder les enfants des actifs et leur épargner des dépenses. En retour, ils bénéficieraient, au soir de leur vie, de la prise en charge de leur dépendance et de la bienveillance de ces mêmes familles, dans le réseau de solidarité tissé autour des Maisons de Vie. À l'heure où l'on ne peut plus étendre indéfiniment ni l'impôt ni la dette, faire appel à la fraternité et à l'engagement de chacun n'est ni un rêve naïf ni un discours facile. C'est la voie d'un projet de société qui nous unit autour de ce qui nous relie tous : l'Humain.